

N° D_39_2025

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Domaine : 8. Domaines de compétences par thèmes

Sous-domaine : 8.3 Voirie

Objet : Autorisation de signature devis travaux complémentaires voirie 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 7

Procuration : 0

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1

Date de convocation : 28 novembre 2025

La convocation du CM et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L 2221-7 et L 221-7 du C.G.C.T.

Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 Rue Pitot, 34000 Montpellier - tel 04 67 54 81 00 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

République Française

Commune de PAYRA SUR L'HERS

Délibération du conseil municipal

Séance du 09 décembre 2025

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de PAYRA SUR L'HERS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Bernard PECH.

Présents : Bernard PECH, Jacques PENNAVAIRE, Monique RAMPLOU, Paul NEVELING, Timothée L'HOMEL, Laurent CHARRIE, Sophie LEMOINE, Jérôme GAUBERT

Excusés : Rémi PECH, Kim VIGNES, Géraldine GRILLERES

Secrétaire de séance : Paul NEVELING

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents la délibération N° D_30_2025 en date du 21 octobre 2025 concernant le choix de l'entreprise pour les travaux de voirie 2025 à savoir la société CAZAL située à 11410 Salles sur l'Hers.

Il précise ensuite qu'il y a lieu de faire des travaux de réfection supplémentaires.

Monsieur le Maire présente un devis complémentaire demandé à la société CAZAL et réceptionné pour un montant HT de 7 494,00 € HT soit 8 992,80 € TTC.

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal **DECIDE**:

- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le devis complémentaire de la société CAZAL, située à 11410 Salles sur l'Hers pour un montant HT de 7 494,00 € HT soit 8 992,80 € TTC
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire, Monsieur Bernard PECH, compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication le 15/12/2025

Le Maire,
Bernard PECH

Signé par Monsieur le Maire, Bernard PECH, le 15/12/2025

Date de transmission de l'acte: 15/12/2025

Date de reception de l'AR: 15/12/2025

011-211102751-D_39_2025-DE

A G E D I